JANVIER 2024

FONTENILLESINFO

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

VILLE DE FONTENILLES

Urbanisme page 4-5

Intercommunalité page 6

Enfance-Jeunesse page 8-9

Culture page 12-13

Santé-Handicap page 15

Économie page 18-19

Édito du Maire

Chères Fontenilloises, Chers Fontenillois,

L'année 2023 est maintenant dernière nous. Elle nous aura amené son lot d'évènements aussi tragiques que difficiles tant sur le plan national qu'à l'international.
Sur le plan communal, nous avons été touchés par une inflation toujours aussi importante et un contexte économique toujours aussi contraint.

Mais malgré tous ces contextes difficiles, nous avons poursuivi et mené beaucoup d'actions.

Nous avons lancé au printemps dernier, les premiers conseils de quartiers, puis un deuxième rendez-vous en automne. À travers ce dispositif nouveau pour notre commune, nous créons **un véritable lien de proximité**, un temps d'échange essentiel avec vous. Votre participation importante à ces deux rendez-vous, environ **450 personnes**, démontre à la fois l'intérêt que vous portez à la vie communale mais aussi en partageant et en participant aux différents projets pour le futur de votre ville.

En mai dernier, Fontenilles a officiellement rejoint sa nouvelle communauté de communes du Grand Ouest Toulousain. Après plusieurs mois de travail, les agents de la ville ont été grandement mobilisés et je tenais encore une fois à les remercier. Ce changement d'intercommunalité donnera à Fontenilles **un positionnement incontestablement nouveau**, plus orienté vers la métropole Toulousaine. À titre d'exemple, en octobre dernier, par notre intercommunalité, Fontenilles a intégré le réseau de **transport Tisséo**. D'ores et déjà, nous travaillons avec Tisséo sur le déploiement de ces nouvelles lignes de bus qui intégreront notre commune, avec un objectif de lancement au deuxième semestre 2025. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur l'avancée de ce déploiement, tant attendu par un grand nombre d'entre vous.

Nous allons poursuivre les travaux de sécurisation des voies communales, par exemple à Taillade Blanche, ainsi que l'installation - à titre expérimental - d'écluses sur plusieurs axes routiers.

À la plaine des sports Christian Jumel, les nouveaux équipements associatifs ont été livrés courant décembre dernier. Les équipements de la zone de jeux libres sont eux en cours de finition, le pumptrack, la zone de fitness et le terrain de foot à 5 seront ouverts dans les prochaines semaines.

Les travaux de déploiement de la fibre optique se poursuivent et le calendrier qui a été annoncé lors de la réunion publique en juin dernier par Haute-Garonne Numérique semble être respecté. Pour rappel 90 % de la ville sera fibré au début du deuxième trimestre 2024 et l'ensemble de la commune avant la fin de l'année.

Nous poursuivons nos actions avec toujours autant de motivation et de conviction, afin de mener à bien tous les projets à venir pour la commune.

Puisse cette nouvelle année vous apporter bonheur, santé et réussite. Pour que 2024 soit l'année de la passion et de l'audace, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Sincèrement,
Christophe Tountevich

2e édition du Salon Bien-Être

Le samedi 30 septembre et le dimanche 1er octobre 2023, le Salon Bien-Être réunissait pour sa seconde édition pas moins de **29 exposants** qui ont présenté leurs créations et services à destination des personnes en quête de bien-être - physique et/ou psychique. Des ateliers et des conférences ont rythmé ces deux journées, avec au centre des débats l'épanouissement personnel, la découverte de nouvelles méthodes et pratiques permettant de retrouver une énergie constructive. **La 3e édition se tiendra les 5 et 6 octobre 2024.**

Octobre Rose

Octobre Rose a redéployé ses couleurs le 8 octobre et c'est sous un soleil rayonnant que petits et grands ont pu participer au **grand jeu intergénérationnel**, véritable rallye en centre-ville ponctué de stands tenus par les associations fontenilloises. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour des nombreux gâteaux « roses » et autres sucreries faites main par les enfants du PAJ, toujours impliqués dans l'événement. Nouveau cette année : **la marche rose** organisée sur un chemin de randonnée. Le total des fonds reversés à **La Ligue contre le cancer** se monte à 1200 euros. Rendez-vous l'année prochaine !

Inauguration du nouvel Espace la fontaine

Christophe Tountevich, maire de Fontenilles, a officiellement **inauguré vendredi 20 octobre 2023 le nouvel « Espace la fontaine »** en présence de **M. Jean-Luc Blondel**, Sous-préfet de Muret, **Mme Monique Falières**, Conseillère régionale, **Mme Marie-Claude Leclerc et M. Serge Deuilhé**, Conseillers départementaux, **Stéphane Respaud**, Inspecteur de l'Éducation nationale, **et de nombreux élus du Conseil Municipal de Fontenilles**.

Ce projet d'espace mutualisé (ALAE et associations), déjà opérationnel depuis un an, va permettre à la commune de répondre aux enjeux majeurs qu'elle rencontre en matière de politique éducative et favoriser le développement d'activités associatives et sociales. Les horaires décalés des différents usages permettant un fonctionnement en continu de ces deux pôles pour une occupation optimale de ce bâtiment.

Procédure de modification de notre PLU

Délibérée en Conseil Municipal le 6 juin dernier et en Conseil Communautaire le 10 juillet suivant, la commune de Fontenilles a décidé de lancer une procédure de modification de son Plan Local d'Urbanisme.

Pourquoi lancer une modification maintenant ?

Vous vous en souvenez, la commune de Fontenilles, adhérente à la Gascogne Toulousaine entre 2012 et le printemps 2023 a participé à l'élaboration du PLUi-H, processus que nous avons dû quitter avec notre changement d'intercommunalité.
Le Grand Ouest Toulousain qui nous a accueilli, prépare également son plan local d'urbanisme intercommunal mais qui ne sera approuvé qu'à l'horizon 2028 ; nous avons estimé que nous ne pouvions rester sans évolution de notre règlement d'urbanisme pendant encore 5 années supplémentaires alors qu'une modification nous permettrait d'ores et déjà d'optimiser notre document, dans les limites règlementaires que cette procédure autorise.

Qu'est-ce qu'une modification ?

Appelée « classique » ou « de droit commun », c'est LA procédure la plus rapide d'évolution des documents d'urbanisme, notamment par le fait que contrairement à une révision « simplifiée » ou « générale », elle ne peut remettre en cause les grandes orientations d'aménagements définies dans les schémas de cohérence territoriale. Elle va cependant permettre de faire évoluer certaines règles de notre document écrit et de préparer les nouvelles orientations d'urbanisme de notre commune.

Quel en sera le contenu ?

Il n'était pas question pour nous et le Grand Ouest Toulousain de se lancer dans une révision de notre PLU alors même que le travail d'élaboration du PLUi a démarré. Portée par notre intercommunalité qui a la compétence urbanisme, cette modification a deux buts : d'abord mettre en adéquation nos documents d'urbanisme (règlement écrit, règlement graphique, OAP) avec les dernières prescriptions nationales en matière d'aménagement du territoire et le projet politique de la commune, puis simplifier sa compréhension afin de mieux l'appréhender lors des projets d'urbanisme.
Vous pourrez consulter lors de l'enquête publique tous les changements, dans le détail, que nous souhaitons voir évoluer.

Calendrier prévisionnel

- **10 juillet 2023 :** prescription en Conseil Communautaire
- **Juillet - Octobre 2023** : consultation pour retenir un bureau d'étude prestataire
- **Novembre 2023 - Mars 2024 :** élaboration du dossier de modification
- **Avril - Septembre 2024 :** consultation des PPA (3 mois), enquête publique (1 mois), prise en compte des avis et du rapport du commissaire enquêteur
- **Septembre 2024 :** approbation de la modification 2 et caractère exécutoire

Un nouveau quartier à Fontenilles

Il s'agira très probablement de la dernière grosse livraison de logements seuls que notre commune connaitra. 6Ha, 62 lots dont 2 macrolots sociaux de 26 logements et 60 réservés à la construction libre, le tout aux portes du centre bourg et de la zone commerciale de Campariol. Depuis 2020 et le changement de majorité municipale nous avons retravaillé avec l'aménageur ce projet vieux d'une quinzaine d'années la répartition et superficie des lots, le maillage piéton, les espaces verts, le rapport à l'espace public, l'accès routier, afin de l'intégrer au mieux à sa situation de cœur de ville tout en minimisant son impact visuel et environnemental. Le permis d'aménager validé au printemps dernier suite à l'enquête publique donnant au projet un avis « favorable avec prescriptions », les premiers coups de pelles devraient intervenir en ce début d'année.

Photo aérienne d'Août 2022 (source : Géoportail)

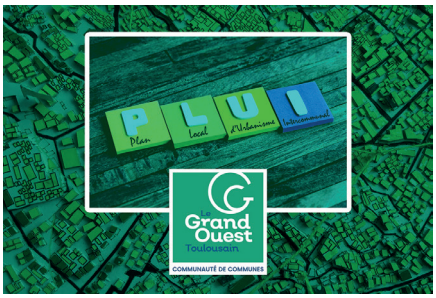

Le futur document d'urbanisme intercommunal

Avec l'arrivée de Fontenilles au 1er mai dernier passant à 8 communes avec presque 50 000 habitants, le Grand Ouest Toulousain passe une étape supplémentaire avec la mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). L'élaboration d'un document d'urbanisme, qu'il soit communal ou intercommunal, est équivalente à une révision générale, on y définit les grands principes d'aménagement du territoire et les règlements qui doivent en découler.

Comment sont définies ces politiques d'aménagement ?

Le PLUi sera construit en fonction des prescriptions nationales applicables suite aux differentes lois votées ces dernières années, se déclinant dans un premier temps au niveau régional avec le SRADDET Occitanie chez nous, puis dans le cadre du SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine, et enfin dans le futur règlement du PLUi du Grand Ouest Toulousain, chaque niveau donnant à celui qui suit de nouvelles orientations en fonction du territoire concerné et des objectifs fixés.

Quelle place pour Fontenilles dans le SCOT ?

Notre commune est désormais intégrée à la révision en cours du SCOT toulousain ; celui-ci couvre plusieurs EPCI du nord de la Haute-Garonne et a défini pour chacun d'entre eux des strates de communes selon plusieurs critères (situation géographique, population, offre de transports, commerces et activités, équipements publics...), comme la plupart des communes couvertes par ce SCOT, Fontenilles malgré ses 6 000 habitants occupe le dernier échelon dit de « proximité », mais c'est également le cas de la commune voisine de La Salvetat Saint-Gilles avec pourtant presque 10 000 habitants et la présence d'une offre commerciale importante.

Que peut-on espérer pour notre commune ?

Portés par la loi ZAN les objectifs à atteindre en matière d'accueil de population, et notamment de consommation foncière et de non artificalisation des sols, se déclinent en fonction de la strate communale de chaque intercommunalité, forcément les communes de proximité sont celles qui vont devoir le moins possible consommer de terres naturelles.

Sur le Grand Ouest Toulousain, le SCOT attribue 128 Ha d'artificialisation possible sur la période 2021-2031, puis 64 Ha sur la décennie qui suivra, avec l'idée de se rapprocher du zéro d'ici à 2050, toute destination confondue (logement, activités, équipements publics).

L'objectif pour Fontenilles est d'accueillir 100 habitants par an sur la première période puis moins de 50 sur la seconde, naissances comprises, tout en privilégiant le renouvellement urbain du bâti déjà existant, la transformation des friches, la centralité des activités. On peut estimer une consommation de sols sur notre commune de quelques 10 Ha réservés au logement sur les 30 prochaines années.

Où en sont vos requêtes ?

Plusieurs fontenillois ont fait des demandes d'évolution de zonage de leurs parcelles, les dernières d'entre elles que nous avons recues depuis 2020 ont été enregistrées dans le cadre du futur PLUi-H de notre ancienne intercommunalité. Dans une édition précédente nous vous informions qu'il ne serait pas nécessaire de les réiterer avec le changement d'intercommunalité et que nous les transmétrions directement au GOT ; celles-ci ne pouvant être traitées dans le cadre d'une simple modification et beaucoup d'entre elles commençant à dater, il apparait en fait nécessaire de vous manifester à nouveau directement au près du service d'urbanisme de Fontenilles.

Pour toutes demandes :
planification@grandouesttoulousain.fr

Focus sur le PLUi et le dispositif ZAN

*« La prochaine révision du PLUi évoquée dans ces pages devra prendre en compte les préconisations de **loi Climat et Résilience**, dont l'objectif est de réduire drastiquement la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour son développement urbain (habitat, activités, commerces, équipements publics...). Ce dispositif appelé **« ZAN » pour Zéro Artificialisation Nette** imposera aux collectivités de réduire de **50 %** la consommation de ces espaces à horizon 2031 par rapport à la surface consommée (urbanisée) entre 2011 et 2021, pour viser à horizon 2050, l'absence de toute artificialisation nette des sols.*

*Au fil des dernières décennies, l'artificialisation des sols a eu des **conséquences écologiques** sur les fragiles équilibres de la **biodiversité**, sur la préservation du **potentiel agricole**, le stockage de carbone et augmente les risques naturels, les catastrophes climatiques comme les inondations. L'étalement urbain que l'on a pu connaître ces dernières décennies ne sera plus possible. On en constate aujourd'hui toutes ses conséquences, les difficultés de déployer des solutions de transports en commun, de mobilités douces et sécurisées par exemple sur des quartiers éloignés du centre-bourg.*

*Préserver nos espaces agricoles et naturels est **un devoir** que l'on se doit de porter pour les nouvelles générations. Mais c'est aussi un axe essentiel pour le tissu économique issu du monde agricole. Les situations sont différentes selon les territoires. On peut craindre des déséquilibres et une concurrence entre les territoires. Ce changement est nécessaire sans aucun doute et **j'y suis personnellement favorable**. Dans le contexte de l'aire urbaine toulousaine, où l'accueil de population nouvelle est amené à se poursuivre d'après les prévisions de l'INSEE, cette loi orientera les collectivités à accueillir les nouveaux logements plutôt dans leur centre-bourg, ce qui a du sens. Mais je serai vigilant à préserver un environnement de qualité et que cette densification ne dénature pas notre cadre de vie actuel. **Préserver votre qualité de vie reste et restera toujours notre priorité.** Tout ce travail s'inscrira dans l'élaboration du document d'urbanisme PLUi, dont nous ne manquerons pas de vous tenir informé tout le long de son avancement. »*

Christophe Tountevich

Une Maison des Habitants pour les Fontenillois !

La commune de Fontenilles a rejoint la communauté de communes Le Grand Ouest Toulousain depuis le mois de mai permettant aux Fontenillois de bénéficier des ateliers et diverses activités par les Maisons des Habitants. Les Fontenillois ont la possibilité notamment de se rendre à la Maison des Habitants de La Salvetat-Saint-Gilles, 6 rue Frédéric Chopin, mais également à celles de Plaisance du Touch, Léguevin ou de Lévignac.

La Maison des Habitants c'est quoi ?

C'est un équipement public labellisé par la CAF, composé d'une équipe pluridisciplinaire : travailleurs sociaux, professionnels.les de l'éducation et de l'animation dont les compétences s'articulent autour de l'accompagnement social et éducatif, l'animation de la vie sociale et le développement du lien social.

C'est un lieu d'accueil pour TOUS LES HABITANTS, d'écoute, de renseignements et d'informations concernant des questions liées à l'accès aux droits, à la parentalité, à la vie sociale...

C'est un lieu d'initiatives : les habitants ont la possibilité de développer des projets avec les professionnels.les pour partager leur savoir-faire, animer des temps collectifs entre les générations, échanger sur leurs expériences...

C'est un lieu où les habitants se rencontrent : divers ateliers sont proposés toutes les semaines permettant aux habitants de découvrir des activités, sortir de chez eux, rencontrer d'autres habitants : ateliers parents enfants, sorties, actions culturelles, ateliers mémoire, atelier cuisine intergénérationnelle, loisirs créatifs, atelier numérique, etc.

Comment savoir ce qu'il s'y passe ?

- En consultant le site de la communauté de communes pour découvrir le programme mensuel des activités : **grandouesttoulousain.fr**
- En téléphonant pendant les heures d'ouverture : **05 34 52 70 96**
- par email pour demander de recevoir le programme : **mdh-lasalvetatsaintgilles@grandouesttoulousain.fr**
- En poussant la porte aux heures d'ouverture, sans rendez-vous, un professionnel vous accueillera tous les jours sauf le mardi et vendredi après-midi. Ouvert aussi un samedi par mois.

► N'hésitez pas à pousser la porte de votre Maison des Habitants, les équipes vous attendent avec impatience !

Et à Fontenilles, quels services sont déployés par la Maison des Habitants ?

Actuellement un état des lieux est en cours afin d'avoir une vision globale sur les dispositifs déjà existants et pouvoir ainsi proposer de nouvelles actions.

Les Maison des Habitants du Grand Ouest Toulousain ont organisé leur deuxième **« Salon bien vieillir »** le samedi 25 novembre 2023 à la Salle Boris Vian de La Salvetat-Saint-Gilles. Une journée d'échanges et d'informations avec conférences, débats, expositions et accueils individuels. Des spécialistes et intervenants institutionnels (caisses de retraites : Carsat, AGIRC, ARCCO...) étaient présents pour animer ces temps et répondre aux questions.

Le 5 décembre a eu lieu la journée des bénévoles à Fontenilles, journée festive pour les remercier de leur investissement et engagement.

Retour sur le questionnaire « Extinction de l'éclairage public »

En raison de la conjoncture économique et pour faire face au niveau d'inflation inédite des coûts de l'énergie et de l'électricité en particulier, le 8 novembre 2022, le Conseil Municipal a voté l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h sur la commune (excepté le centre bourg). En raison d'une infrastructure réseau peu adaptée avec une intervention manuelle nécessaire sur plusieurs points de contrôle (appelé horloges), la mise en place en urgence, s'est faite sur le réseau « en l'état ». Ceci explique les décalages ou les disparités d'un endroit à l'autre.

Soucieux de connaître l'impact sur la vie des Fontenillois après plusieurs mois d'application, une enquête a été lancée durant 6 semaines avant l'été 2023 pour déterminer les points d'améliorations. D'ores et déjà, **un plan d'investissement sans précédent de remplacement de tous les points lumineux (642) de la commune a été voté lors du Conseil Municipal du 19 septembre 2023.**

Baptisé LED++, ce plan piloté par **le SDEHG,** dont le déploiement est prévu en ce début d'année 2024, permettra de réaliser d'importantes économies avec une garantie de consommation revue à la baisse. Le gain annoncé permettra non seulement de couvrir le montant d'investissement nécessaire mais aussi permettra de maîtriser les factures liées à l'éclairage. Ces nouveaux points lumineux présentent également une souplesse d'utilisation et un pilotage simplifié.

Nous avons recueilli lors du sondage libre réalisé du 24 mai au 30 juin 2023 un total de **214 retours (site + appli)**. Les Fontenillois qui se sont exprimés sont **largement favorables à l'extinction nocturne** (+ de 94% des répondant y voient un effet bénéfique). Cet engouement répond au double critère économique et écologique pour près de 80%. On pourrait penser que cela était une attente des Fontenillois, si l'on en juge que cette décision n'a en rien modifié les habitudes, le confort ou la sécurité pour 60 % d'entre eux.

Cependant, on note que près de 1 pour 4 ont ressenti une modification pour leur sécurité en associant un sentiment de danger (cambriolage, sécurité routière, visibilité...) à l'absence d'éclairage. En réponse, nous précisons **que les services de gendarmerie n'ont pas constaté d'évolution sur les faits de délinquance depuis le début de cette opération**.

Tandis qu'un répondant sur 6 juge que le confort a été impacté, cela est vu de façon positive car la plupart précisent en commentaire **le plaisir de pouvoir de nouveau contempler la voute céleste**.

Une réflexion et un chantier sera toutefois à mener : + de 40 % souhaitent pouvoir **moduler les horaires d'extinction**. En commentaire, beaucoup font savoir leur souhait d'avoir une extinction plus tardive en été ou le week-end pour profiter plus longtemps des balades nocturnes et à contrario, une extinction plus précoce l'hiver quand on est au chaud à la maison.

Et la grande inconnue de ce sondage, reste **l'application du SDEHG** qui permet de signaler les points lumineux défaillants : près de 90 % ne la connaissent pas. **Vous pouvez la télécharger en scannant le qr-code :**

Merci aux Fontenillois qui se sont exprimés au travers de ce sondage. Celui-ci étant anonyme, il sera difficile de répondre à certaines questions ou problématiques spécifiques, nous invitons les personnes concernées à prendre contact avec la mairie pour obtenir des réponses plus précises.

Conseils de quartiers

Après une première réunion de mise en route des conseils de quartier au printemps, **l'ensemble des quartiers a tenu une 2e réunion en cette fin d'année**. Ces réunions ont permis un échange constructif sur les sujets d'actualité pour la commune, comme l'arrivée de la fibre, les questions autour de la mobilité, le dispositif « Plantation d'arbres », la sécurisation de certains accès ou encore l'organisation de sorties pédestres. Ainsi le quartier des Genêts - Berdoulet - Saint Flour - Caperan - a proposé une découverte autour du CRF4 le 26 novembre, moment de convivialité entre Fontenillois sous une météo clémente. Au mois de janvier, **les référents de quartier sont conviés à la première réunion annuelle des référents**, une opportunité d'échanger sur ce dispositif, son fonctionnement actuel et les souhaits pour l'année à venir.

La mise en œuvre du **projet éducatif territorial de Fontenilles** se poursuit

Le 12 octobre, le premier comité de pilotage a réuni les acteurs éducatifs du territoire de la petite enfance au collège en passant par les parents d'élèves, la Maison des Habitants et la MédiaLudo. Les institutions partenaires et financières étaient également parmi nous pour la présentation de la démarche de co-construction et la validation des enjeux prioritaires pour notre commune. Suite à cette présentation, **des réunions de travail thématique se sont déroulées les 23 novembre et 14 décembre.**

Les 2 groupes constitués de professionnels de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la culture et de parents d'élèves ainsi que d'élus, ont menés une réflexion constructive et productive sur le partenariat et la cohérence éducative, la prise en compte des situations spécifiques, ainsi que l'ouverture culturelle, sportive et artistique...

Retour sur la **rentrée 2023**

La rentrée 2023 s'est déroulée dans de bonnes conditions pour tous les petits fontenillois. Nous constatons que la baisse des effectifs se poursuit et a entraîné la fermeture d'une classe sur l'école de Génibrat. Cette année, **les deux groupes scolaires de la fontaine et de Génibrat comptabilisent 677 élèves en tout**. 312 élèves répartis au sein de 13 classes sur l'école Génibrat (dont 12 élèves bénéficiant du dispositif ULIS) et 365 élèves répartis sur 15 classes sur l'école la fontaine. **Bonne continuation à tous nos petits écoliers pour 2024.**

► Pour rappel, **le Projet Éducatif Territorial est conçu dans l'intérêt éducatif de l'enfant.** C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations des enfants et des jeunes. Par ailleurs, le PEDT :

- favorise l'implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants ;
- dynamise la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire ;
- facilite la prise en compte des différences et, en particulier, l'inclusion des enfants en situation de handicap ;
- contribue au développement des loisirs pour tous ainsi qu'au partage de valeurs communes ;
- favorise le développement de l'emploi et de la formation.

Deux nouveaux visages de l'Éducation Nationale à Fontenilles

Bénédicte GRIMAL, nouvelle directrice de l'école de Génibrat

Originaire de l'Aveyron, **Bénédicte Grimal** a déjà une vingtaine d'années d'ancienneté en direction derrière elle, dont dix passées dans une école d'une commune limitrophe.
Cette nomination, certes demandée, l'a néanmoins un peu « surprise » car elle ne pensait pas la voir aboutir, aussi c'est avec une grande joie que cette fontenilloise de résidence et de cœur a pris ses fonctions en ce début d'année scolaire. Elle devient ainsi la seconde directrice du groupe scolaire après **Mme Gilet**, restée 17 années à la barre du navire.

Connaissant l'école de réputation ainsi qu'une partie de l'équipe enseignante, **Bénédicte Grimal** n'y est pas tant dépaysée, hormis - et logiquement - sur la connaissance des élèves qui viendra petit à petit. Elle apprécie son cadre de travail, une grande école, agréable et fonctionnelle. Elle y sera disponible, à l'écoute afin de tisser des relations de confiance avec tous les acteurs de l'école et travailler sur des sujets qui lui tiennent à cœur comme le « vivre ensemble » et « l'empathie ». Elle a d'ailleurs participé au sein de sa circonscription à un groupe de travail sur le harcèlement, notamment sur la mise en place d'un protocole d'accompagnement orienté sur la prévention et le désamorçage de certaines situations.

Bien évidemment associée à la mise en place du PEDT (Projet Éducatif Territorial) sur la commune, **Bénédicte Grimal** souhaite valoriser les actions menées à l'école. Sur ce sujet, elle a une appétence particulière pour les projets culturels, les classes découvertes et souhaite faire perdurer les rencontres sportives inter-écoles USEP et développer des projets autour de la liaison école/collège du cycle 3 (CM1-CM^{2}-6^{e}). En concertation avec les associations de parents d'élèves, une fête de l'école est aussi en cours de discussion.

Bénédicte Grimal est musicienne, elle maîtrise parfaitement l'accordéon et aurait pu embrasser à une époque une carrière de professeure de musique. Elle pourrait mettre ses connaissances à profit dans la mise en œuvre d'un programme musical ou, pourquoi pas, d'un projet de spectacle musical de plus grande envergure.

Jean-Guy MARET, nouveau principal du collège Irène Joliot-Curie

Instituteur de formation, **Jean-Guy Maret** n'a pas un parcours linéaire dans l'Éducation Nationale. Mis à disposition plusieurs années et fort d'une spécialisation sur l'autisme, il exerce un temps les fonctions de chef d'établissement spécialisé. Il revient à l'Éducation Nationale en tant que proviseur en lycée professionnel sur la Vienne, puis dans les Landes. Il rejoint ensuite notre académie en tant que principal de collège à Saint-Orens où une de ses classes de 3^{e} reçoit plusieurs prix au concours national « Non au Harcèlement 2023 » remis des mains de Brigitte Macron.

Jean-Guy Maret n'arrive pas en terre inconnue à Fontenilles ayant été formateur il y a une quinzaine d'années dans ce même collège. Au poste de principal, il entend mener une politique d'ouverture et se montrer à l'écoute de tous, élèves, parents, enseignants et personnels, se décrivant comme un chef d'orchestre. Sa motivation reste le bien-être des élèves avec pour précepte « vivre le collège » et non pas le « subir », et le « Respect ».

Il envisage de nombreux projets, comme en témoigne déjà son bureau bien rempli. Nous pouvons citer parmi ceux-ci, l'aménagement de l'espace enherbé du collège, l'obtention de la labellisation E3D pour l'établissement (Établissement en Démarche globale de Développement Durable) ou encore le souhait d'impliquer les politiques dans la vie des collégiens avec notamment l'organisation de rencontres élus/élèves.

Jean-Guy Maret se décrit comme « hyperactif », il est impliqué au sein de l'Aroéven Toulouse en tant que président - Association d'éducation populaire et complémentaire à l'école qui organise entre autres, des séjours vacances, des formations d'animateurs, et qui intervient auprès des établissements scolaires sur des thématiques relatives aux enjeux de notre société : citoyenneté, égalité, harcèlement...
Amateur d'art et de musique, il pratique aussi le gospel et partage sa vie entre la France et l'Espagne où il apprécie la culture et le rythme de vie.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Fontenilles.

Les nouvelles infrastructures de la **Plaine des Sports**

Le projet d'extension de la Plaine des Sports est bien avancé avec la livraison courant décembre 2023 du terrain synthétique et du terrain de foot à 5. Les courts de tennis ont suivi dès que la météo a autorisé le marquage au sol. Le pumptrack sera quant à lui terminé au printemps, malheureusement tributaire des aléas climatiques. Ce projet ambitieux et moderne offrira un nouvel espace sportif à tous les Fontenillois car situé dans la zone d'accès libre. Il sera accompagné d'un plateau de fitness, lui aussi destiné à une pratique sportive libre (en différence avec une pratique sportive en association). **Retour en images sur ces travaux débutés à l'été 2023 et petit focus sur le pumptrack ci-contre.**

Le terrain synthétique

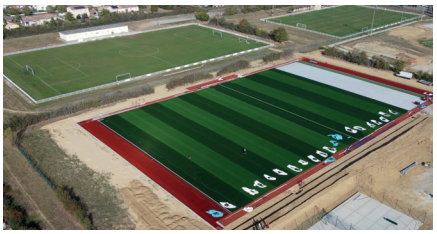

Le terrain synthétique

Les terrains de tennis

La pose des mats d'éclairage

Le terrain de foot à 5

Prévisualisation de la zone de fitness

Mais au fait un **pumptrack c'est quoi ?**

Les plus anciens ont connu les pistes de bicross (BMX) sur lesquelles on construisait des bosses en terre, et chacun venait pratiquer en vélo sauts et figures plus ou moins volontaires... Le pumptrack est la version 3.0 de ces pistes.

Il présente plusieurs avantages dont le principal est de rassembler vélos, rollers, skates, patinettes et draisiennes (pour les plus jeunes) sur un même espace de pratique.

Ainsi chaque pratiquant peut s'adonner librement à son sport préféré sur une aire prévue pour recevoir des disciplines variées, un peu comme si des joueurs de volley, de basket, de hand, de foot et de rugby se mettaient à jouer sur le même espace ! C'est avec un esprit de respect et en auto-gestion entre pratiquants que tous pourront animer ce lieu.

La particularité de notre zone pumptrack est qu'elle verra naître non pas un, mais deux pumptrack. Le second, plus petit que le premier, sera destiné aux plus jeunes et aux PMR.

Cette dernière population pourra aussi bénéficier de l'espace fitness de rue car les agrès présents seront étudiés pour eux. C'est là encore une volonté d'inclusion forte qui a motivé le choix du fournisseur de cet équipement. Inclusion, auto-gestion et surtout pratique sportive libre pour tous sont donc les piliers de cette nouvelle zone !

Les travaux réalisés et à venir

- **8 ralentisseurs** route de Saiguède ont été **rabotés** et remis aux normes.
- **Des réfections de voirie** ont eu lieu sur la commune, chemin de Fonbrennes, chemin des Starguets, route du Château... en concertation **avec les services du Grand Ouest Toulousain** en charge de la compétence voirie. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un plan annuel, ils concernaient essentiellement des rabotages et des remplacements de la couche de roulement. D'autres travaux de voirie sont programmés pour l'année 2024.
- **Ravalement de la façade de la mairie**.

Ralentisseurs route de Saiguède

Chemin de Starguets

Chemin de Fonbrennes

À venir prochainement

- **Des aménagements au Parc de la Cazalère** avec une réfection des accès pour les piétons, les PMR et les vélos. Le début des travaux est prévu courant janvier 2024.
- Réalisation de ralentisseurs sur la route de Lias.

En projet

- **Requalification du groupe scolaire la fontaine** avec l'appui d'un bureau d'études.
- **Aménagement du parking de l'Espace Marcel Clermont** avec une reprise des places de stationnement mais aussi une **végétalisation et une désimperméabilisation** des sols avec un bureau d'études, un architecte et un paysagiste.

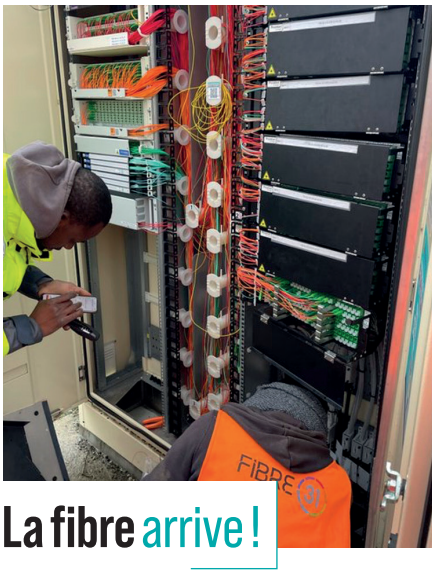

La fibre arrive !

Les habitants de Fontenilles attendent avec impatience l'arrivée de la fibre optique. Elle arrivera dans le courant du premier semestre 2024.

Depuis l'intégration de Fontenilles à la Communauté de Communes Grand Ouest Toulousain, les études ont été effectuées. Elles ont permis de déterminer 5 zones techniques à l'intérieur desquelles tous les relevés de boîtes aux lettres ont été effectués afin de vérifier avec précision les implantations des habitations, bâtiments, commerces et entreprises.

Concrètement, le réseau public de fibre optique qui va desservir Fontenilles sera raccordé au Noeud de Raccordement Optique (NRO) de Sainte-Foy de Peyrolières. Les travaux nécessaires au transport et à la distribution sont actuellement en cours.

C'est au cours de ce même premier semestre 2024, après une période de gel obligatoire et nécessaire pour vérifier la viabilité du réseau, que les premières prises seront mises en commercialisation. Attention, comme dans toutes les autres communes de la Haute-Garonne, les premiers abonnements peuvent être pris alors que des travaux complémentaires se poursuivent dans d'autres quartiers de la ville. Cette application réglementaire nationale aura pour conséquence de faire cohabiter des habitants qui peuvent s'abonner et d'autres qui doivent encore patienter, quelques mois au maximum.

Plus d'infos :

Expositions et spectacles à venir

EXPOSITION

« Islande »

Du 04/12/2023 au 12/01/2024

Salle d'exposition MédiaLudo

Photographies de **Serge Berruyer**, en partenariat avec l'**association IBO.**

Serge est un passionné d'images et de culture qui ne se déplace jamais sans son appareil photo. Touche à tout, ses sujets de prédilection sont la nature et les paysages. Il proposera une **conférence le vendredi 12 janvier à 20h.**

Gratuit en entrée libre dans la limite des places disponibles.

CONCERT

« La Note Antique »

02/02/2024 à 20h30

Espace Marcel Clermont

Deux musiciens explorateurs nous emportent dans un concert ludique à la découverte de la musique dans l'antiquité. Un concert original où dialoguent instruments antiques et modernes sous le regard des mythes et des dieux.

À partir de 8 ans.

Tarif 5 € : 12 ans et +

Réservation : 05 34 47 00 47

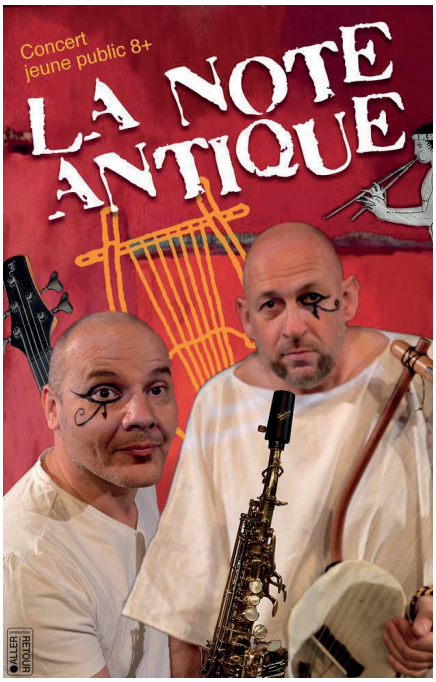

THÉÂTRE / SIGNE / DANSE

« Chère Ijeawele »

08/03/2024 à 20h30

Espace Marcel Clermont

Tout public à partir de 10 ans.

Tarif 5 € : 12 ans et +

Réservation : 05 34 47 00 47

Ce spectacle est la rencontre de plusieurs niveaux d'expression et de plusieurs mondes : le hip-hop, la danse, la narration, le langage des signes et la poésie. Le texte « Chère Ijeawele, un manifeste pour une éducation féministe » écrit par **Chimamanda Ngozi Adichie** est porté sur scène avec le parti pris du mélange des genres et de l'inclusion. Un instant suspendu dédié à l'engagement, à la force d'être ensemble et un hymne à l'amour et à la vie.

Sans oublier les ateliers d'écriture de la MédiaLudo :

Tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h

Gratuit sur inscription.

Prochaines dates : 13/01/24, 03/02/24 et 02/03/24.

CONFÉRENCE / DÉDICACE

«Les Femmes Oubliées d'Occitanie, Jane Dieulafoy et ses contemporaines »

16/03/2024 à 10h30

MédiaLudo

Conférence animée par Audrey Marty.

Gratuit sur inscription.

À l'occasion de la parution de son livre « Le destin fabuleux de **Jane Dieulafoy**, de Toulouse à Persépolis, l'aventure au féminin », **Audrey Marty** vous brossera le portrait de cette toulousaine libre, première archéologue française et co-fondatrice du prix Femina. Une bibliographie sera mise à disposition ainsi que la possibilité d'emprunter certains ouvrages. Cette conférence sera suivie d'une séance de dédicace autour d'un verre de l'amitié.

CONCERT

29/03/2024 à 20h30

« Ame Slam »

MédiaLudo

Tout public, gratuit sur inscription.

François Dorembus et Rebecca Feron vous proposent une écoute originale et moderne de textes de poésie mis en musique à la guitare et à la harpe électronique. Leur CD sera disponible à l'écoute et au prêt à la MédiaLudo.

Côté Ludo

Faites la connaissance d'Adrien Grandchamp, nouveau ludothécaire.

De formation comptable, **Adrien**, qui a fêté ses 38 printemps cette année, se dit par un beau jour de 2015 que travailler dans une ludothèque pourrait lui apporter plus de plaisir et d'amusement. Aussitôt dit, aussitôt fait, il se lance dans une reconversion et décroche sa **Licence professionnelle gestion et animation de ludothèques** à Bordeaux. Il se constitue des expériences formatrices dans plusieurs ludothèques : Ludogaronne à Toulouse où il a pour référent un certain Mathieu Cassou (qui n'est pas inconnu des adhérents de notre MédiaLudo !), la ludothèque estivale Ludo-Plage ou encore Ludimagine, la ludothèque du quartier Mirail Université.

Côté loisirs **Adrien** est - quelle surprise ! - fan de jeux de manière générale, mais aussi de musique, de basket et surtout de science-fiction tous supports : jeux, films, séries... Dune de Frank Herbert reste d'ailleurs pour lui un ouvrage de référence.

En poste depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, il apprécie son nouveau cadre de travail qu'il décrit comme accueillant, chaleureux et bien aménagé.

Il fourmille d'idées d'animations pour notre MédiaLudo à commencer par un projet d'initiation aux cartes Magic.

Le fait qu'il porte le même prénom que son prédécesseur n'était pas un critère de recrutement mais va simplifier son intégration ! **Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe de la MédiaLudo.**

Soirées jeux : le grand retour !

Adrien vous donne rendez-vous les derniers vendredis du mois à partir de 19h30.
Repas partagé, à la MédiaLudo, gratuit sur inscription dans la limite de 40 places.

Les dates et les thématiques du premier semestre 2024 :

- **26/01/24 : Party Game / Jeux d'ambiance**
- **01/03/24 : Spécial Japon**
- **29/03/24 : Jeux coopératifs**
- **26/04/24 : Voyage / Le tour du monde en 20 jeux**
- **24/05/24 : Nuit du jeu**
- **28/06/24 : Soirée guinguette**

Nos aînés en balade à Auch

Nos aînés étaient de sortie, **jeudi 28 septembre dans la capitale de la Gascogne**.
Au programme - après la traditionnelle collation thé/café & mignardises - la découverte de la Cathédrale Sainte-Marie pour y admirer, entre autres, son orgue de Jean de Joyeuse et ses 18 verrières du XVI[e] d'Arnaud de Moles. La visite s'est ensuite poursuivie avec le célèbre escalier monumental et la statue de D'Artagnan, la maison Henri IV, en passant par les pousterles et les fortifications médiévales de la ville.
La pause déjeuner a emmené nos ainés au Restaurant du Golf pour un menu terroir aux spécialités gasconnes de circonstance alors que l'après-midi était dédiée à la visite de la Ferme du Hitton, leur production de plantes aromatiques ainsi que leur savonnerie artisanale et leurs produits au lait d'ânesse bio. Bonne humeur et enthousiasme étaient de mise pour cette sortie qui a réuni 74 personnes, toutes ravies de ces découvertes culturelles.

Atelier « Prévention des chutes et équilibre »

Un nouvel atelier regroupant une douzaine de participant(e)s s'est déroulé le 3 octobre dans une ambiance conviviale. Cette opération de sensibilisation qui trouve son public sera renouvelée le jeudi **11 janvier 2024** de 10h à 11h au dojo de l'Espace Marcel Clermont. Inscriptions à l'accueil de la mairie ou au **05 61 91 55 80**.

Repas des aînés 2023

Le traditionnel **repas des aînés** a réuni **109 convives le samedi 9 décembre** à l'Espace Marcel Clermont où se sont retrouvés amis, voisins et familles pour partager un menu gastronomique cuisiné par le **traiteur Calbet** de Rieumes. Un moment privilégié pour nos aînés qui a continué dans l'après-midi en musique au rythme des pas de danse. En parallèle, **196 coffrets gourmands** de la **Maison Eymet Village** de Pujaudran ont été distribués en mairie les **7, 8 et 11 décembre** aux personnes ne participant pas au repas.

Dictée intergénérationnelle : le retour !

Attendue par de nombreux Fontenillois - petits et grands - nous sommes heureux de vous annoncer le retour de la dictée intergénérationnelle le **dimanche 28 janvier 2024 à 14h30 à l'Espace Marcel Clermont. À vos révisions !**

2e Salon Bien-Être

Organisé les 30 septembre et 1er octobre 2023, il a accueilli, cette année encore, de nombreux exposants qui nous ont fait découvrir une autre façon de prendre soin de soi, que ce soit au travers de la méditation, de la sophrologie, du yoga, des massages ou tout simplement au travers des bienfait du son des bols ou de la harpe qui nous ont amenés dans un voyage sonore bien agréable pour ceux qui se sont laissés tenter.

Découvrir par le regard ou le toucher, le travail de certains artisans et créateurs, se laisser émerveiller par la beauté de leurs œuvres, ressentir les bienfaits des massages et l'impact des émotions sur nos organes en énergétique chinoise... Oui, tout était là pour permettre à chacun / chacune de se détendre et se préparer à l'arrivée de l'automne. Les démonstrations et les conférences ont aussi trouvé leurs intérêts auprès du public venu rechercher et/ou découvrir une pratique. La magie s'était aussi invitée pour le grand bonheur des enfants présents.

Le rendez-vous est pris pour une 3e édition les 5 et 6 octobre 2024.

La santé mentale avec la dépression au centre des débats

Célébrée le **10 octobre**, la journée mondiale de la santé mentale avait pour thématique cette année la dépression. Une exposition était organisée du 6 au 10 octobre à la MédiaLudo en partenariat avec **l'association IBO** sur 2 séries de photos. La 1re série « Solitude » du photographe **Alain Bessas** et la 2e série « Autoportrait confiné » du photographe **Didier Zan**.

Le mardi 10 octobre, une conférence-débat sur la dépression avec le **Dr. Gaudin** - psychiatre, et **Mme Iglesias** - Déléguée responsable de l'UNAFAM, a accueilli une vingtaine de personnes. Une soirée riche en échanges et partages d'expérience accompagnée de la projection de deux courts métrages qui ont donné sens à cette conférence et permis un autre regard sur la maladie.

Une journée dédiée à la maladie d'Alzheimer

Pour la journée internationale de la maladie d'Alzheimer, la conférence organisée le **jeudi 21 septembre 2023** a accueilli une quarantaine de personnes. Cette soirée animée par **Jeanne-Marie Rech et l'association Muret Alzheimer** a permis aux familles et/ou professionnels de santé de trouver des réponses mais surtout de mieux comprendre la maladie. Différents thèmes ont été abordés donnant une place particulière aux aidants.

► La commune organise aussi des ateliers financés par le CCAS, totalement gratuits.

Atelier mémoire : 2 mardis par mois de 10h45-12h à la Maison des Loisirs. Les prochaines dates 2024 sont les mardis 9 et 23 janvier - mardis 6 et 27 février - mardis 12 et 26 mars - mardis 9 et 30 avril et mardis 14 et 28 mai.

Atelier des aidants : les vendredis 1-8-15-22-29 mars 2024 de 10h à 12h à la Maison des Loisirs. Cet atelier a pour projet de vous permettre de préserver votre capital santé en améliorant votre bien-être et vous apprendre les gestes et techniques utiles dans votre quotidien et pour votre proche. **Valérie Chabal,** animatrice diplômée, vous accompagnera durant les 5 séances. Venez nombreuses et nombreux.

Vous pouvez vous renseigner sur les modalités d'inscription à ces ateliers à l'accueil de la mairie au 05 61 91 55 80 ou sur le site ville-fontenilles.fr

Dépôts sauvages

Leur nombre est en baisse suite à l'installation de **4 caméras «nomades»** situées à des endroits «stratégiques» de la commune. Malheureusement, et même si ces caméras sont déplacées régulièrement, les dépôts perdurent en se déplaçant aussi... Ceux-ci mobilisent les agents de nos services techniques qui délaissent ainsi leurs missions planifiées pour prioriser le nettoyage.

Petit rappel sur la réglementation en vigueur :

- Le maire détient le pouvoir de police en cas de dépôt sauvage dans sa commune,
- Toute personne ou toute association peut dénoncer au maire un dépôt sauvage de déchets et lui demander de mettre en demeure le responsable de les évacuer et de les éliminer conformément à la réglementation sous un délai raisonnable,
- Des détritus abandonnés ou des ordures déversées n'importe où sont passibles d'une contravention de 3e classe (**amende forfaitaire de 68 € ou 180 € en cas de retard**).
- Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5e classe, soit **jusqu'à 1 500 € d'amende** et l'immobilisation du véhicule,
- Le dépôt sauvage est interdit en France depuis le 6 juillet 2006, des amendes et des frais de nettoyage peuvent aussi être infligés.

Nous joignons à ce rappel quelques photos qui nous ont été envoyées par une Fontenilloise soucieuse de sensibiliser les habitants au respect du cadre de vie agréable que nous offre notre commune. Merci à elle, avec l'espoir commun de voir se raréfier ce type de déchets au bord de nos routes et nos chemins.

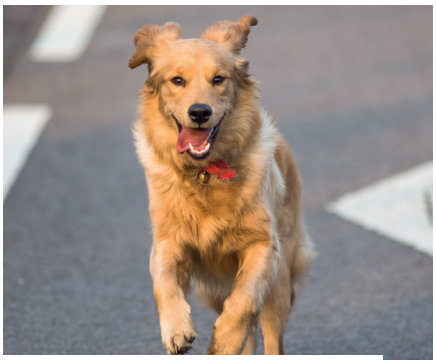

Divagations animaux

Le propriétaire d'un animal de compagnie a de nombreux devoirs envers ce dernier : le gîte, le couvert, un bon traitement général, des soins appropriés, une identification au registre national... À ces devoirs s'ajoute celui de ne pas laisser son compagnon à quatre pattes divaguer sur la voie publique.

Pour mémoire, **le coût d'une mise en fourrière est facturé par la SACPA de Bonrepos à hauteur de 94 € auprès du propriétaire** (avec un malus si l'animal n'est pas pucé). Laisser son animal divaguer sur la voie publique entraîne une contravention de 2e classe (montant de 150 € maximum) suivant l'article R622-2 du Code Pénal.

Par ailleurs, le propriétaire est responsable des dégâts éventuels occasionnés par son animal de compagnie. Si, pendant sa période de divagation, votre chien ou chat a saccagé des cultures, un poulailler ou n'importe quelle propriété d'autrui, s'il a blessé une personne ou provoqué un accident, vous serez légalement et financièrement responsable.

Vous pouvez signaler les divagations à la mairie en passant par la Police Municipale ou l'accueil (05 61 91 55 80) ou en téléphonant à la gendarmerie de Saint-Lys (05 34 47 01 80) qui relayeront à la SACPA de Bonrepos-sur-Aussonnelle.

Vidéoprotection – Où en sommes-nous ?

Fontenilles compte à ce jour **17 caméras fixes opérationnelles** déployées du centre-bourg au nouvel Espace la fontaine, incluant l'Espace Marcel Clermont, le Point d'Accueil Jeunes, le groupe scolaire la fontaine et la MédiaLudo. Une réelle diminution des délits, incivilités et dégradations a été constatée depuis l'été dernier. La prochaine étape - phase 3 du déploiement sur la commune - concernera le secteur «Génibrat» avec le Centre Technique Municipal, le groupe scolaire ainsi que les parkings, collège et gymnase. Celle-ci devrait débuter courant janvier 2024.

Fontenilles au Cœur

Cher concitoyens, l'année 2023 tire sa révérence et avec elle, pointe l'espoir d'une nouvelle année de réalisations au service de votre cadre de vie.
Cette année aura été marquée par une actualité toujours plus complexe, nous amenant à poursuivre la maîtrise du budget communal. L'inflation dans tous les domaines, que vous avez subie certainement dans vos foyers, a également impacté les finances de la ville. Malgré tout, l'équipe majoritaire a orienté depuis 2020 son travail sur 2 axes :
- D'une part, moderniser les services de la Ville pour en augmenter l'efficacité en limitant les charges de fonctionnement,
- D'autre part en allant chercher sur chacun de nos projets les financements auprès de nos partenaires institutionnels (État, Région, Département, Intercommunalité). Sans ces efforts de chaque instant, nombre de projets n'auraient pu voir le jour. C'est un travail de l'ombre, dans lequel élus et agents de la Ville sont pleinement investis au quotidien.
C'est ainsi que les travaux à la Plaine de Sports ont bénéficié de 80 % de subventions ou encore que, la réfection des façades de la Mairie, notre maison commune, a été subventionnée à hauteur de 60 %.
Nous entendons ici ou là, des interrogations, souvent légitimes, parfois insidieuses (...) sur les priorités choisies par la municipalité en place. Il n'en demeure pas moins que les projets sont réalisés en fonctions des moyens de la commune. Les conseils de quartiers, que nous avons créés et mis en place pour plus de proximité, ont servi, entre autres, de réceptacle à vos demandes, et ce au plus près de vos préoccupations : davantage de piétonniers, de pistes cyclables, d'éclairage nocturne, etc...
Soyez convaincus de notre détermination : la sécurité de nos enfants et de nos familles n'a pas de prix. Aussi, en 2024, nous continuerons les efforts de sécurisation de nos routes communales, sur l'axe Taillade Blanche – Poumayre (en 2 tranches), sur l'axe Village – Lotissement des Genêts, sur la route de Cantalauze, sur la route de Laugranet et la route de la Salvetat. Après des études engagées en 2022, nous allons démarrer de lourds travaux de mise en sécurité du Groupe Scolaire la fontaine, avec un plan triennal, et ce, afin de rattraper l'inaction accumulée depuis plus de 10 ans.
L'équipe majoritaire Fontenilles au Cœur reste mobilisée sur tous les fronts, et vous adresse pour 2024 ses vœux les plus sincères, de bonheur et d'accomplissement personnel pour vous et vos proches.

Le groupe majoritaire - Fontenilles au Cœur

Pour nous contacter : contact@fontenilles2020.fr - Facebook : fontenilles2020

Fontenilles Ensemble

Le groupe Fontenilles Ensemble n'a pas communiqué de tribune pour ce numéro.

Fontenilles le Renouveau pour Tous

Toujours des nuits sans lumière

Pour faire suite à notre tribune sur le bulletin de la commune de janvier 2023, concernant les nuits sans lumière, lors du conseil municipal du 19 septembre 2023 nous avons voté pour une proposition du SDEHG afin de participer au programme de rénovation de l'éclairage public par un passage en LED ++ sur plusieurs secteurs de la commune. Ce projet est positif pour notre commune en matière de dépenses énergétiques, aussi nous avons suggéré que ce projet de rénovation pourrait donner réflexion à une autre solution que de laisser la commune dans l'obscurité.
Mais malheureusement, la position de Monsieur Le Maire reste identique à celle du 8 novembre 2022 **« la commune restera dans l'obscurité »**.
Toujours combatifs si nécessaire sur les valeurs que nous défendons et pour le bien être des Fontenilloises et Fontenillois.
Nous restons à votre écoute et nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une très bonne année 2024 une année de paix dans tous les domaines.

Permanence au local de la maison Miquel à côté de la forge le samedi matin de 10h à 12h.

Email : monfraix.therese31@gmail.com

Par courrier : boite à lettres à la Mairie : Thérèse Monfraix - Pascal Chong Kee

En application de la loi du 27 février 2002 - article 9, codifiée à l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et du règlement intérieur voté en Conseil Municipal le 28 janvier 2021, cette page est réservée à l'expression des groupes politiques qui composent le Conseil Municipal de Fontenilles. Les propos sont publiés tels que la rédaction les reçoit et sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Le pré aux **brebis**

Quelques nouvelles d'**Anaïs Jeanjean** et ses brebis.
Nous vous avions présenté en 2022 cette nouvelle agricultrice, éleveuse, qui s'installait à Fontenilles, au sein de **la ferme familiale Serre** pour y élever des brebis et proposer des produits locaux issus de son élevage. Après l'arrivée des brebis et de Neus, le chien de troupeau, a suivi l'arrivée des 3 béliers en mars 2023. Txomin le Basque, Toulouse le local et Polo le gersois ont vite pris leurs marques au sein de la ferme. Puis la construction en famille, durant l'été, du laboratoire qui permettra cet hiver de produire yaourts, fromages et autres burratas. Reste en cours la construction du magasin de vente à la ferme qui ouvrira normalement ses portes courant janvier 2024.
En attendant, la municipalité a souhaité, en concertation avec l'éleveuse, mettre en place **une signalisation** demandant aux promeneurs, nombreux sur cette zone si agréable de notre commune, de bien vouloir tenir leurs animaux de compagnie en laisse. Gageons que la cohabitation se passera au mieux, dans l'intérêt de nos papilles aiguisées et impatientes !

Du nouveau dans la **zone d'activités de L'Espèche**

La vente des dernières parcelles disponibles à la Zone de l'Espèche a été opéré début 2023. Celles-ci se situent à l'Impasse de Gascogne, et concerne 6 entreprises nouvellement ou en cours d'installation.
Certaines, déjà installées sur Fontenilles, ont pu ainsi construire de nouveaux locaux, plus adaptés à leur évolution et leur croissance. C'est le cas de **RMS3D** (spécialisée en contrôle dimensionnel maintenance géométrique et remise en conformité), de **D2MI** (société spécialisée dans le montage d'outillages industriels). C'est aussi le cas de **WINDO**, entreprise de menuiserie installée sur la commune depuis 2014, qui a souhaité agrandir ses locaux dans le cadre de son développement.
D'autres ont choisi Fontenilles pour construire de nouveaux locaux, plus adaptés à leur croissance d'activité. Ainsi **SABEA**, entreprise originaire de Plaisance du Touch, est en train de finaliser la construction de son nouveau bâtiment de plus de 2000 m². SABEA est constructeur-fabricant d'armatures acier pour le béton armé depuis plus de 20 ans.
Enfin, les 2 derniers lots vendus concernent une entreprise de construction de maisons bois et une entreprise de matériel pharmaceutique. Ces deux chantiers devraient démarrer d'ici fin 2023.
Ces nouvelles implantations et constructions sont la preuve du pôle d'attractivité que constitue Fontenilles, via sa proximité à la RN 124, grand axe vers la métropole Toulousaine.

Retour sur l'enquête sur le marché de Fontenilles

Rendez-vous hebdomadaire de la vie économique de Fontenilles, le marché est un évènement apprécié. De notre volonté de faire que ce marché soit un vrai moment convivial où se trouve du choix et des produits de qualité. Soucieux que ce marché réponde au mieux aux attentes des fontenillois, nous avons lancé au mois de juin 2023, une enquête pour comprendre vos attentes.

En voici le retour avec les principales informations que nous en retenons avec 172 participations comptabilisées sur 1 mois et demi de sondage.

Premièrement c'est quasiment à l'unanimité que les Fontenillois connaissent le marché, même si le taux de visite n'est que d'une fois par semaine pour les 12 % des plus fidèles. Avec près de 50% des répondants, on voit que le marché est finalement le plan de second choix avec des visites occasionnelles. Même si 4 répondants sur 5 s'y déplacent à partir du milieu de la matinée (28 % à 10h et 39 % à 11h), peu désirent un autre jour pour le marché (84,3% de satisfaits du dimanche), ou un autre emplacement (92% de satisfaits de l'Esplanade de la Mémoire).

Le grief des visiteurs se porte davantage sur l'offre avec 54 % de répondants qui espèrent mieux principalement sur des compléments de l'existant (33%) ou sur la possibilité d'offrir d'autres produits (18,5 %). Les précisions des différents commentaires font savoir qu'il y a clairement une attente de plus de choix, surtout pour l'offre primeur, pour les locaux et pour les produits de producteur.

En ce qui concerne les animations mises en place, même si elles sont connues et appréciées (50 % en moyenne), elles ne suffisent pas à encourager les visiteurs à venir plus régulièrement.

Fort de ces résultats, des réflexions sont en cours pour apporter un nouvel élan au marché. L'offre va être complétée et nous sommes à l'écoute de ceux qui seraient intéressés pour venir exposer leur produit sur le marché. Pour ce faire, n'hésitez pas prendre contact avec nos services depuis le site internet de la ville.

Retour sur le programme « J'achète dans ma ville »

__Christophe Jumel__, adjoint délégué à la Vie Économique de la Ville de Fontenilles, __Nelly Carozzani,__ fleuriste, et __Sonia Hiver__, manager de commerce du __Grand Ouest Toulousain__, présentent le programme __«J'achète dans ma ville»__.

En ayant rejoint la Communauté de Commune du **Grand Ouest Toulousain**, **Fontenilles** peut désormais promouvoir le commerce local et faire profiter les professionnels de la commune d'un nouvel outil en rejoignant le programme **«J'achète dans ma ville».** Les professionnels, artisans et commerçants, disposent désormais d'une vitrine sur internet où ils peuvent mettre en avant leurs produits, déposer des photos, communiquer leurs offres et leurs promotions du moment.

Ce programme leur permet également de bénéficier de différents supports (sensibilisation aux techniques du web commercial, partenariat pour la mise en avant de la boutique et des animations commerciales, inscription dans le répertoire des commerces locaux...). Pour ce faire, rendez-vous sur le site. **Sonia Hiver**, manager de commerce vous répondra et vous accompagnera avec plaisir.

Avec le site **«J'achète dans ma ville»**, le consommateur accède facilement à l'ensemble des commerces de proximité du **Grand Ouest Toulousain**, il peut découvrir leurs actualités, les animations commerciales auxquelles ils participent. Sont également accessibles sur ce site les offres d'emploi de vos commerçants.

Le Maire
et le Conseil Municipal
vous souhaitent une

BELLE ANNÉE 2024

VILLE DE FONTENILLES